

Projet de renouvellement urbain du quartier Prévert

Atelier 1 - quels usages pour les espaces publics ?

Jeudi 29 Septembre 2022



Renouvellement urbain du quartier Prévert

Déroulé de l'atelier

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE DE L'ATELIER

Écologie Urbaine & Citoyenne

2. L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS - OBJECTIFS ET DONNÉES D'ENTRÉE

Pôle Territorial Rive Droite - Bordeaux Métropole

Setec Organisation

TEMPS D'ÉCHANGE

3. ATELIER

RESTITUTION ET ÉCHANGES



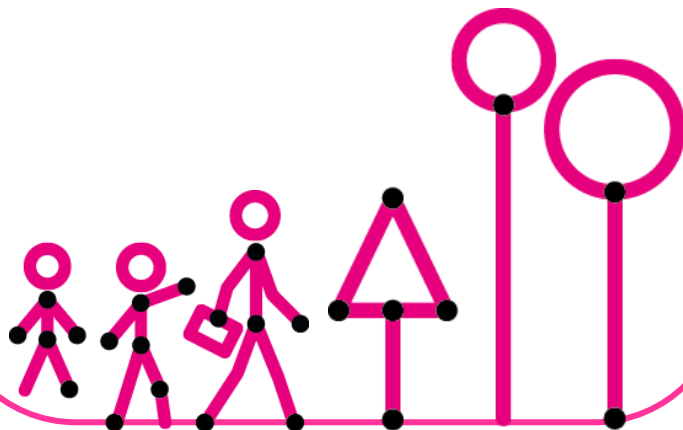
1. Contexte de l'atelier



Projet de renouvellement du secteur Prévert

Rappel des objectifs du projet urbain

- **Réhabiliter le parc de logements existant** de manière qualitative
- Développer la **mixité sociale et urbaine**, renforcer le lien social et faire évoluer l'image du quartier
- Offrir un pôle d'**équipements publics** et des **espaces publics de qualité**
- Préserver et **mettre en valeur la nature** au cœur du projet



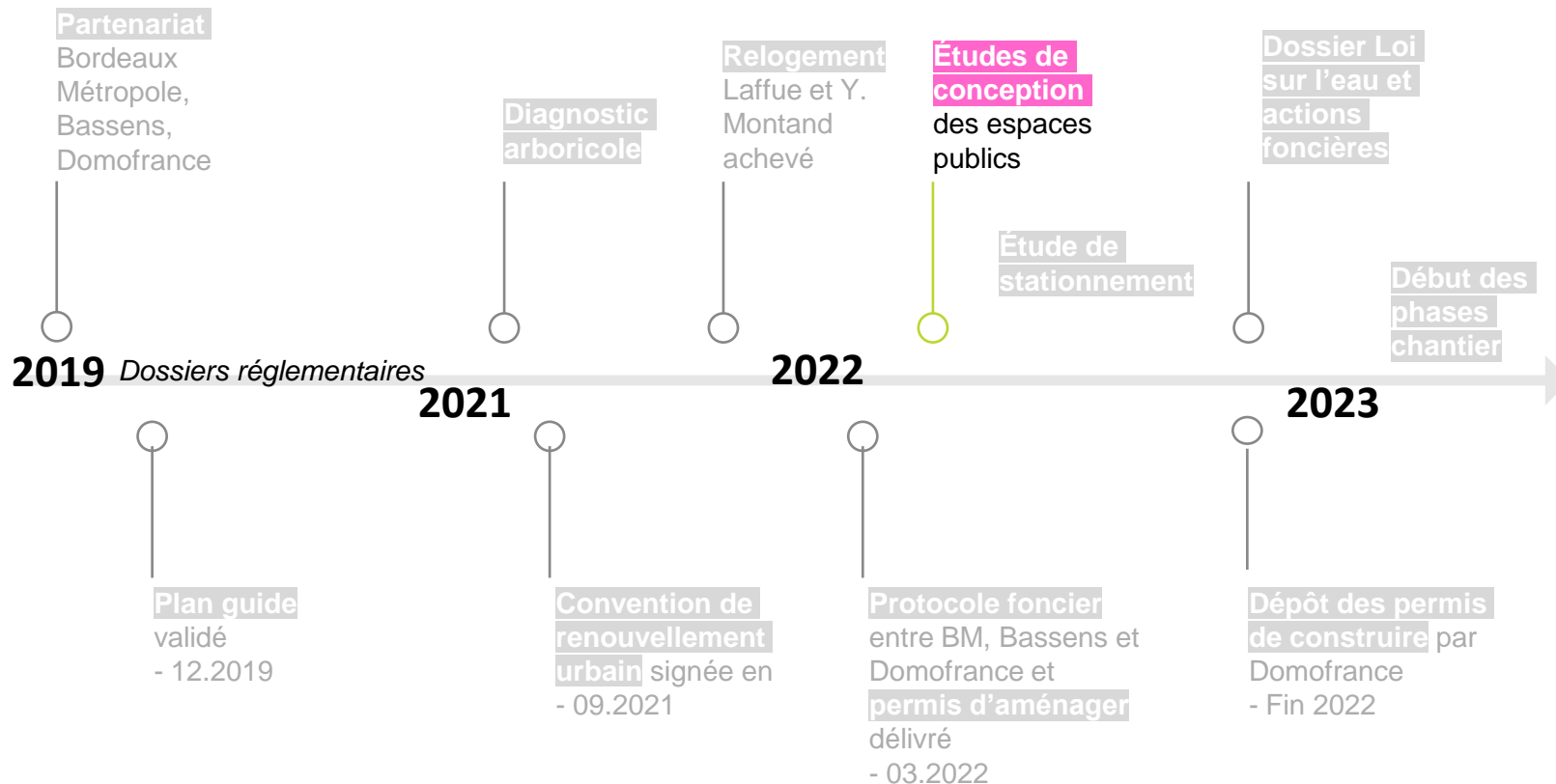
Projet de renouvellement du secteur Prévert

Les grands principes du projet urbain

- La **qualité et la diversité** architecturale et urbaine
- L'intégration, la préservation et la **mise en valeur de la nature**
- Le développement de **modes de déplacement doux** dans le quartier notamment par la création d'une liaison douce nord-sud à l'est
- La **simplification de la trame viaire** et la création d'**espaces publics de qualité**



Les grandes étapes du projet



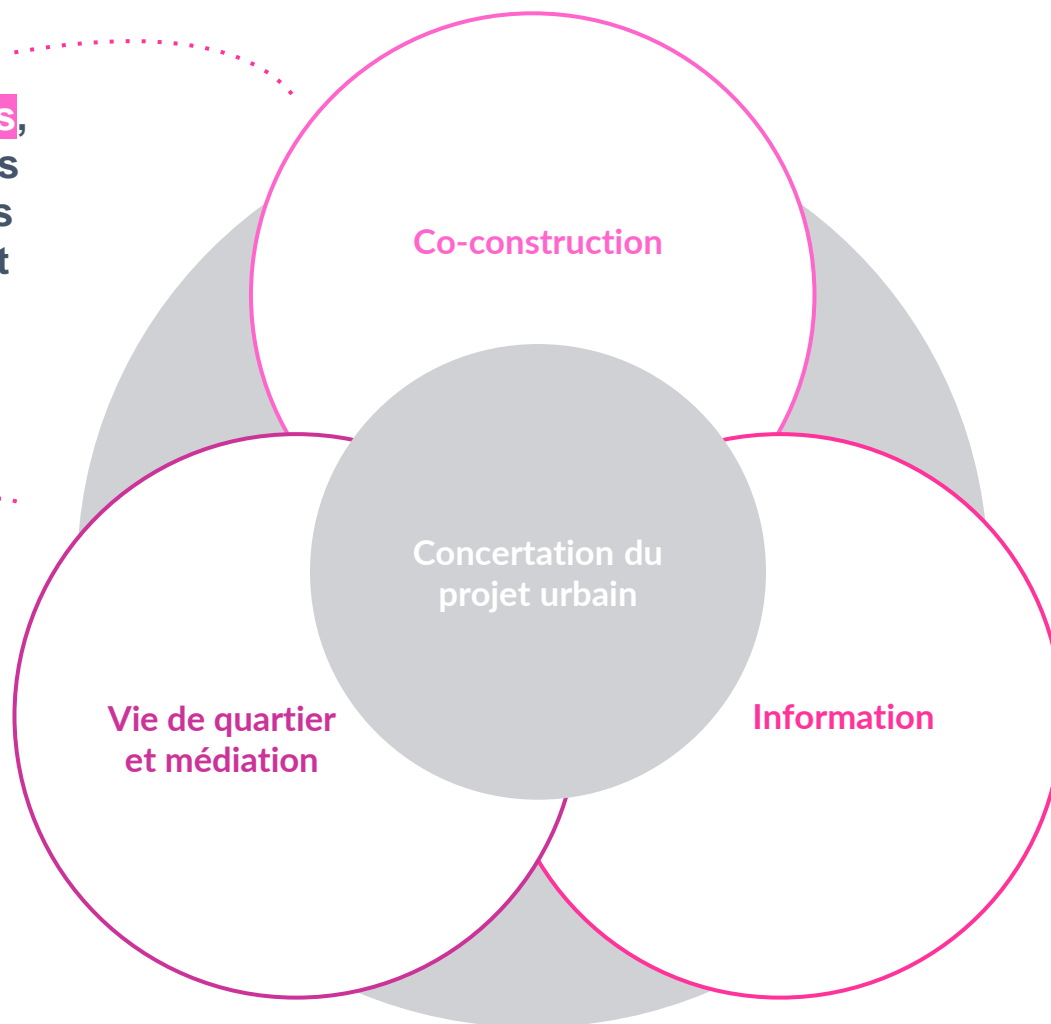
La concertation pour accompagner la conception des espaces publics



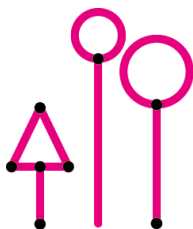
Une démarche de concertation globale

Définir les usages
des **espaces publics**,
leur traduction dans
des aménagements
adaptés et leur test

Créer des espaces
d'échange,
contribuer à
l'animation de
certains espaces,
permettre
l'expression des
difficultés liées au
chantier, etc.



Informez sur le
projet et son
calendrier, répondez
aux questions,
accompagnez
l'installation des
futurs habitants, etc.



Les ateliers de travail comme un dispositif de la démarche



2022



Balade urbaine



Ateliers de travail
(adultes et enfants)



Aménagements transitoires



Petits-déjeuners du projet et animations festives



Réunions publiques d'information



Information de proximité

2024



2. L'aménagement des espaces publics - objectifs et données d'entrée



Les espaces publics du projet - calendrier prévisionnel

1 - Voies nouvelles et renouvelées

Travaux à partir de 2023 - 2024

2 - Voies périphériques

Travaux à partir de 2023 - 2025

3 - Placette

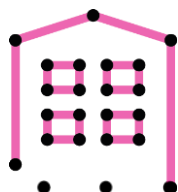
Travaux à partir de 2024

4 - Venelles et cheminements

Travaux à partir de 2025

5 - Coulée verte

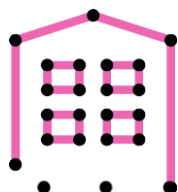
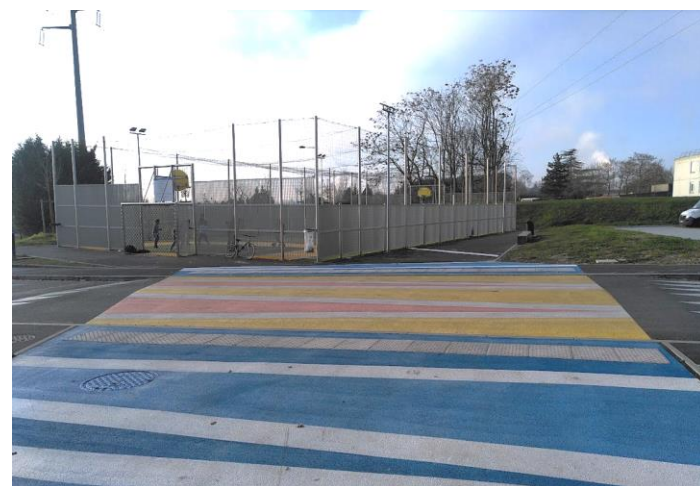
Travaux à partir de 2025



Les espaces publics du projet

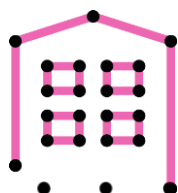
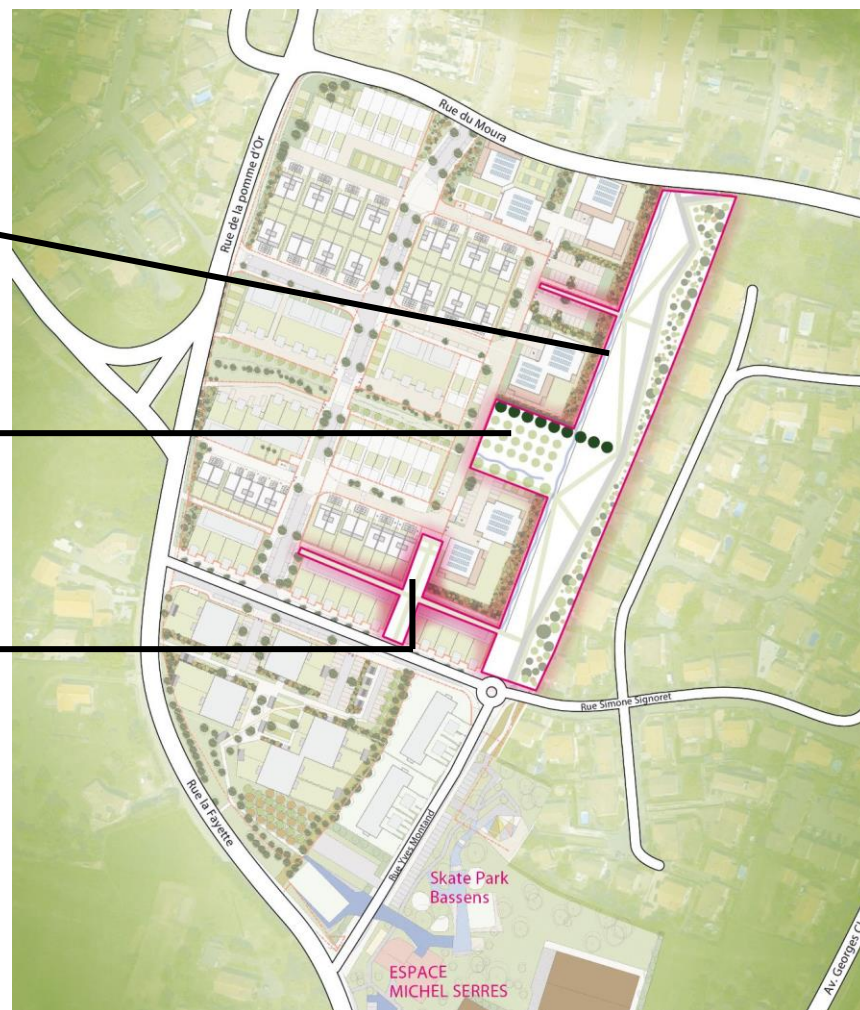
Principes d'aménagement des espaces publics

- Inscrire le quartier dans son environnement pour le **raccrocher au reste de la ville**
- Préserver la **végétation existante**, valoriser et renforcer la **place de la nature**
- **Apaiser la circulation** et offrir de véritables dessertes **modes doux**
- Créer un **lien fort** entre le nord et le sud, l'est et l'ouest du quartier
- Permettre aux habitants et partenaires associatifs de **s'approprier les espaces publics** par des temps de concertation et co-construction



Les espaces publics concernés par la concertation

- La coulée verte Nord-Sud
- La placette
- Les venelles



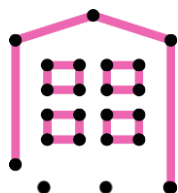
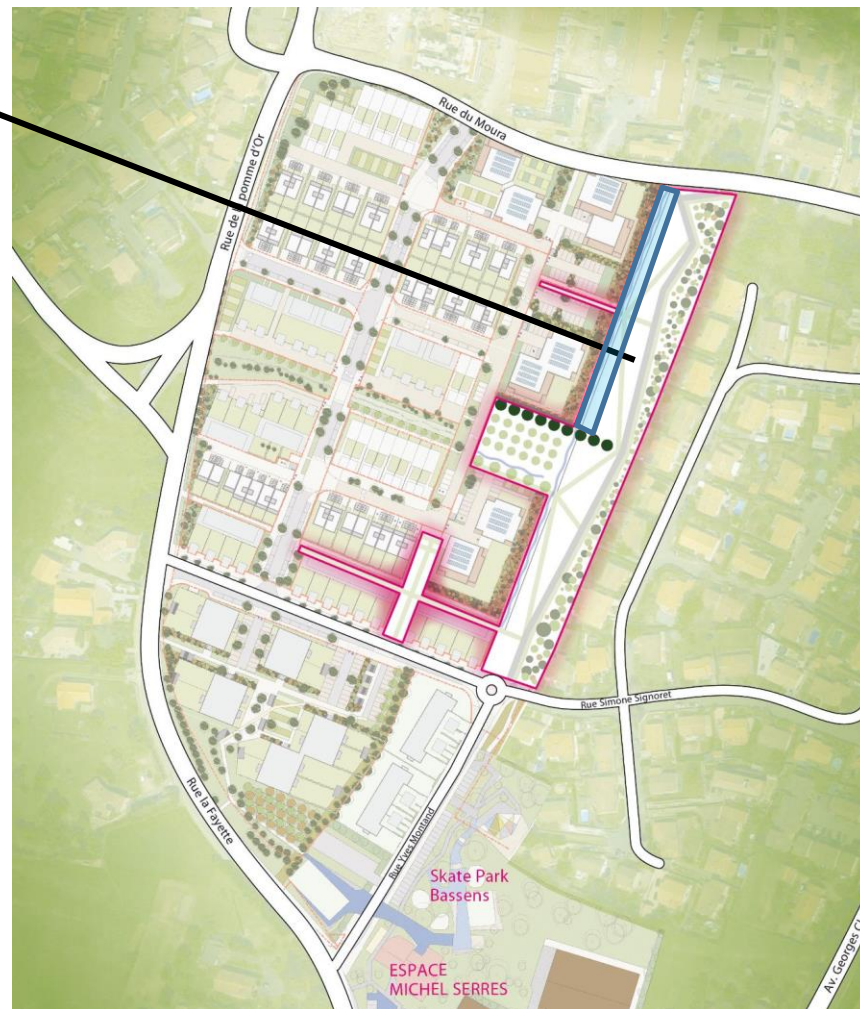
Les espaces publics concernés par la concertation

Coulée verte Nord - Sud

Aménagement d'un large espace vert au sein du quartier

Invariants

- Un cheminement modes doux au sein d'un espace vert
- Une noue paysagère structurante au sein de la coulée verte
- Un espace de liaison entre le quartier et le reste de la ville
- La préservation des arbres existants
- La dépose du mobilier et des anciens terrains, puis leur végétalisation
- Accueil d'activités ludiques au sein des espaces requalifiés ?



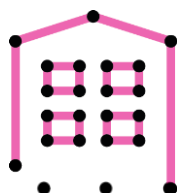
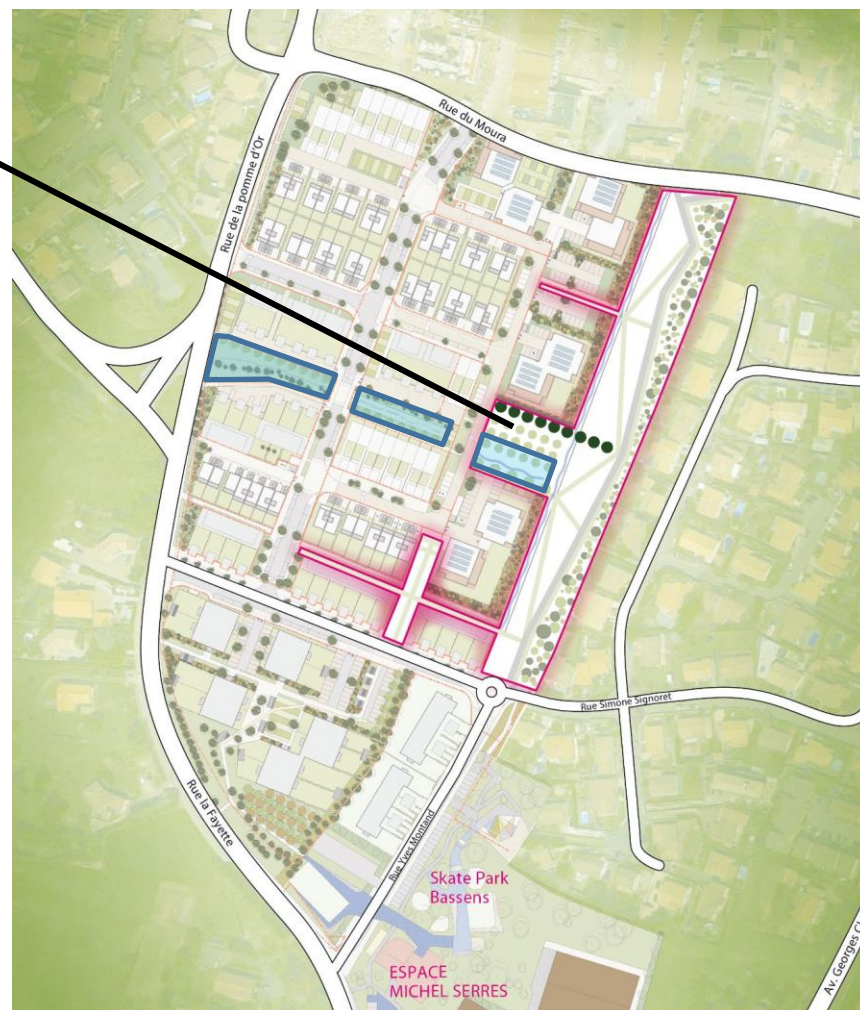
Les espaces publics concernés par la concertation

Placette

Création d'une place plantée, s'appuyant sur l'alignement de tilleuls existants

Invariants

- Place publique piétonne
- Une noue paysagère structurante en limite sud et est de la place
- La préservation de l'alignement de tilleuls



Les espaces publics concernés par la concertation

Venelles Est

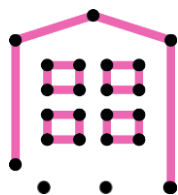
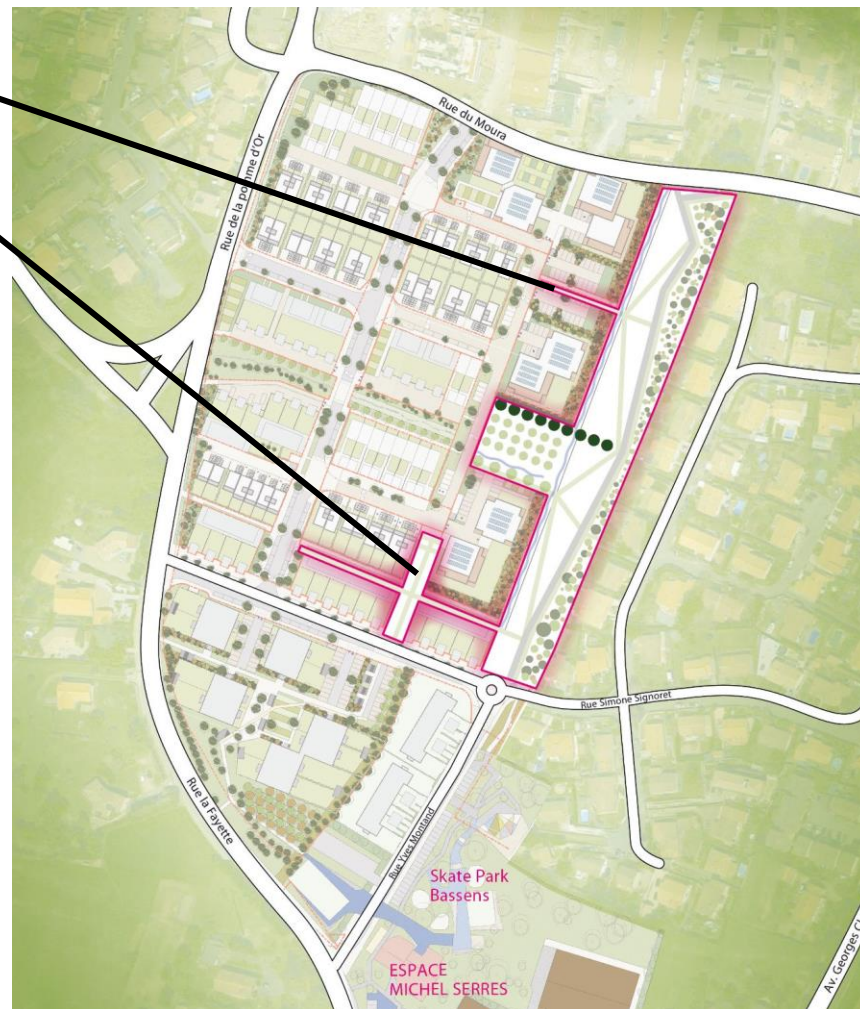
Lien entre voie secondaire Nord-Sud et la coulée verte

Croisement de venelles au Sud

Requalification d'un chemin piéton existant + prolongement du passage vers le nord en lieu et place du bâtiment démolit

Invariants

- Largeur nécessaire (Est-Ouest) du croisement au sud : 4 m (contraintes d'entretien)
- Cheminements piétons, cycles autorisés au pas



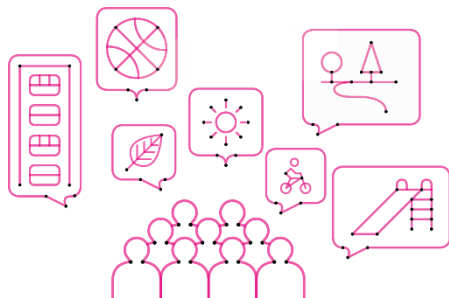
3. L'atelier



L'atelier - quels usages pour les espaces publics ?

Les objectifs

- **Travailler sur les espaces publics**
 - Réagir à un futur inventé et idéal dans le but de faire définir les usages souhaités en faisant ressortir vos espoirs et craintes concernant l'aménagement des espaces publics
 - Proposer des vocations aux différents espaces publics et réfléchir à la spatialisation des usages à l'aide d'une carte et de tampons



L'atelier - quels usages pour les espaces publics ?

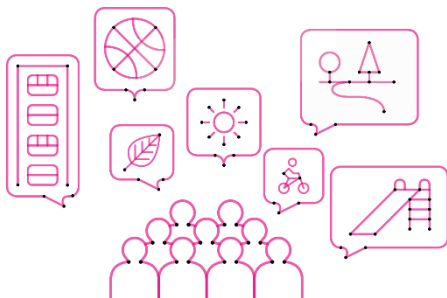
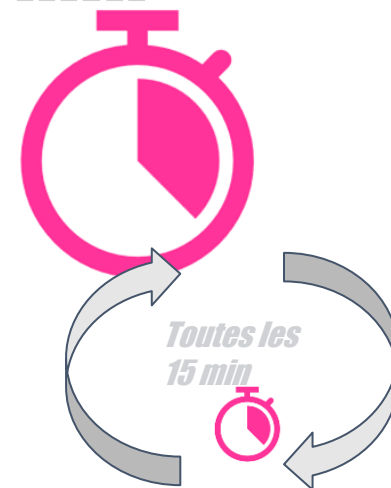
Le déroulé de l'atelier

1. Atelier Projection dans les espaces publics de demain

Consignes : 3 groupes travaillent chacun sur une histoire qui met en scène des profils d'usagers du quartier dans les espaces publics. Chaque groupe réagit sur **ce qui fonctionne et fonctionne moins** dans l'histoire. Toutes les 15 minutes, les groupes changent de table et travaillent sur une nouvelle histoire.

L'atelier se conclut par un temps de **restitution rapide** par un **rapporteur volontaire** de chaque groupe.

50 min



L'atelier - quels usages pour les espaces publics ?

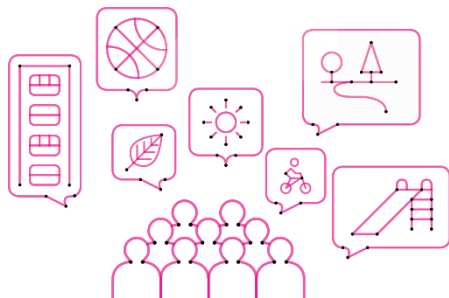
Le déroulé de l'atelier

2. Cartographie à tamponner

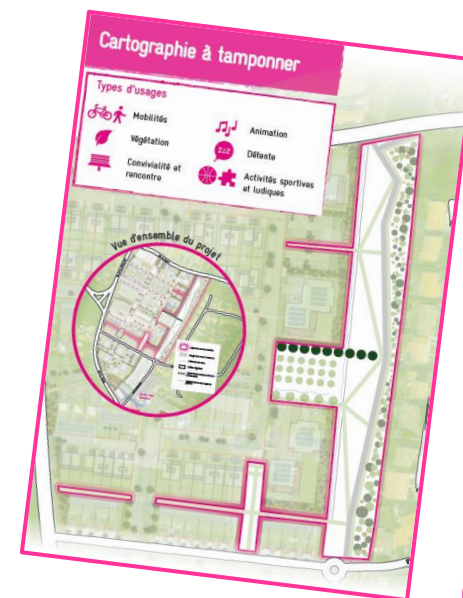
Consignes : 3 groupes travaillent chacun sur les mêmes sujets. Il s'agit de spatialiser (positionner sur le plan) les usages souhaités sur les espaces publics à l'aide des **tampons**. Les groupes **précisent** ensuite la manière dont ces usages prennent vie.

Par exemple : l'usage détente/repos pourra être précisé par "besoin de mobilier urbain".

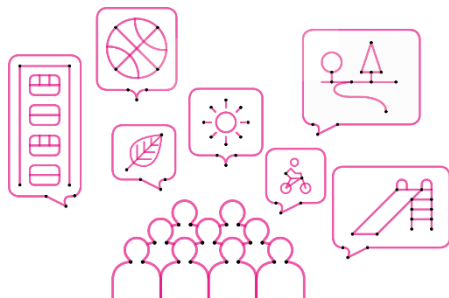
L'atelier se conclut par un temps de **restitution** par un **rapporteur volontaire** de chaque groupe.



55 min



Temps d'échange



Les prochaines échéances

Nous vous donnons rendez-vous :

- > **5 Octobre matin** sur le parvis de l'école R. Bonheur - rue Lafayette - petit-déjeuner du projet autour de la résidence Yves Montand
- > **5 Octobre après-midi** au pied de la résidence Yves Montand pour une animation street art
- > **8 Novembre en soirée** pour un nouvel atelier de travail



Merci pour votre participation

